

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 21 NOVEMBRE 1848.

PROGRES

DE LA COLONISATION.

Nous annonçons dans notre dernière feuille que M. O'Reilly venait de publier des détails au sujet des établissements Canadiens des Townships. Nous croyons devoir les publier aujourd'hui, afin que le public sache ce qui a été fait et quelles espérances offrent au pays les colonies qui viennent de s'implanter au milieu des Townships de l'Est. Ces détails sont fort intéressants et méritent une attention spéciale; nos lecteurs ne manqueront pas de la leur donner.

Montréal, 10 novembre 1848.

Ne proclamons pas à l'étranger, ne disons pas à notre peuple, que le clergé canadien a abandonné une œuvre à laquelle se lie le bonheur et la vie du Canada. Mais disons bien haut que l'association, et marche rapidement vers un succès inespéré. Jeunes comme nous sommes, vous et moi, nous sommes impatientes des délais et des obstacles, quand nous souhaitons ardemment le succès d'une entreprise importante et chère. Nous n'avons pas calculé, dans l'impétuosité bien naturelle de nos desirs, combien il est difficile de remuer tout un peuple, et ce qu'il faut de temps pour préparer au sein de la forêt une grande étendue de terres à la colonisation. Il n'y a que quelques mois que les premières lignes d'arpentage ont été tracées, et cependant voilà plus de 800 familles du seul comté de Nicolet, qui ont commencé pour la plupart les premiers travaux de défrichement, et n'attendent toutes que les chemins d'hiver pour aller ensemble s'emparer de leurs lots. S'il y a eu retard, songez qu'il fallait un exemple pour le pays; le voilà! Que toutes nos campagnes sachent enfin que l'heure est arrivée, où nous pouvons montrer le chemin des townships, et désigner au peuple où il faut aller, et où il trouvera des établissements commencés.

Quelque regrettable qu'ait été la retraite de Monseigneur de Montréal du sein du comité central, vous ne pouvez ignorer, Messieurs, que cette retraite était motivée. La lettre qui annonce sa résignation est au bureau de l'association. Serait-il bien, bien sûr de la livrer au public, vous en avez la liberté. Mais, encore une fois, n'attribuons pas le pays en revenant sur cet article. Nous avons besoin d'union. Pour l'obtenir ayons le courage de tout oublier, lors l'urgence nécessaire de prêter tous un appui prompt et efficace à l'œuvre sainte qui réclame de nous des sacrifices bien plus que des paroles.

D'ailleurs, depuis l'élection générale des officiers de l'Association, Monseigneur n'a point cessé un seul jour, de chercher par tous les moyens de faire prospérer notre œuvre. Pour lui donner même plus d'efficacité et de solidité, il l'a unie à l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Dans deux circonstances solennelles, à l'assemblée du clergé du 27 juillet, et à une réunion de membres des deux associations, tenue à l'église de Bonsecours dans la première semaine d'octobre, la grande œuvre des Etablissements Canadiens a été adoptée par le clergé et le peuple comme une œuvre qui devait être chère à la religion et à la patrie. Aussi les messieurs du clergé ont-ils constamment envoyé à l'Évêché demander des renseignements sur les localités les plus favorables, et sur les démarches à prendre pour y diriger sûrement leurs paroissiens. Les arpentages n'étaient point assez avancés dans la territoire St-François, et l'on n'avait pas de données suffisantes sur les terres de l'Ottawa. On attendait, en un mot, (et on attend encore), que l'on eût répondu aux requêtes présentées au gouvernement par les habitants du comté de l'Ottawa.

Mais si, dans le district de Montréal, la colonisation a dû essuyer des retards inévitables; dans le diocèse de Québec, on a tenté d'énergiques efforts. Vous avez appris combien de sacrifices et de fatigues les révérends Pères Ouhats et autres membres du clergé de l'archidiocèse, se sont imposés pour coloniser le Saguenay et les environs du Lac St-Jean. Et toutes leurs peines ont été couronnées d'un plein succès. Car tout nous donne raison de prédire qu'avant deux ans, ce fertile territoire se couvrira d'une population toute Canadienne.

La riche et magnifique vallée où le fleuve St-Jean prend sa source, derrière le comté de Bellefleur, a été explorée par M. le grand vicar Mailloux, qui a si puissamment contribué à organiser les comtés de Bellechasse et de Montmorency, et qui veut aller à la tête de ses colons donner l'exemple du travail et de toutes les privations inséparables des défrichements. Cette belle vallée qui s'étend, assure-t-on, plus haut que Rimouski, est destinée, avec le district du Saguenay, à fournir une seconde patrie aux Canadiens. Je pourrais citer les services importants qu'ont rendus à la cause de la colonisation M. le curé de la Malbaie, et son vicaire M. Racine. C'est grâce à eux, que la Société des défricheurs existe aujourd'hui et fait espérer longue vie et de grands avantages. Le public sait aussi avec quelle persévérance M. le curé de St-Ambroise travaille à aplanir toutes les difficultés à la colonisation; il se propose de transplanter à l'entrée de la Belle-Rivière. Et je citerais à cet égard l'enthousiasme que j'ai vu dans le clergé des environs de Québec, qui m'a si vivement pressé d'organiser les paroisses respectives. Mais j'ai hâte de me retirer devant les yeux de vos lecteurs le noble exemple du clergé du grand comté de Nicolet. Messieurs les curés se sont donnés toutes les peines imaginables pour assurer à leurs paroissiens de bonnes terres et les avantages du voisinage aux townships. Un parti d'explorateurs de chaque paroisse a parcouru le territoire de St-François afin de voir et d'examiner de leurs propres yeux les localités les plus avantageuses, et de s'entendre avec l'agent. Ceux de St-Grégoire sont revenus la veille de la Toussaint; après trois semaines d'absence, rapportant une lettre de M. Arcaud qui place à leur disposition et à celle de leurs frères, les superbes terres de Stratford et de Winslow, qui forment un delta entre les Lacs St-François et Aymer. M. le curé de St-Grégoire assemble aussitôt les associés. Deux cents noms des plus respectables de cette belle et grande paroisse, furent donnés comme des fondateurs de la paroisse nouvelle. Une trentaine d'entre eux prirent les devants, afin de faire le choix des lots pour eux et les autres, et tous n'attendent que les chemins d'hiver pour se mettre en route ensemble. Plus un de ces nobles Acadiens qui n'appartiennent à la société de tempérance! Leur sobriété leur est un gage de prospérité. Mais ils veulent trouver dans la bénédiction du ciel un gage plus assuré encore. Ils se rappellent que leurs pères, en quittant tristement les rivages de l'Acadie pour v

nir asseoir leurs foyers aux bords du St-Laurent, s'étaient confiés à cette bonne providence, qui les a depuis si singulièrement favorisés. Aussi se proposent-ils de faire du jour du départ de St-Grégoire, un jour de solennelles prières, afin d'obtenir sur leur frères et leurs fils la rosée des célestes grâces. Monseigneur l'archevêque a déjà donné à la jeune et voisine colonie de Lambton un missionnaire; et un autre à celle de Tring, à quelques lieues plus loin. Nous ne laisserons pas nos bien aimés colons sans les secours et les joies de la religion au milieu de la forêt et pendant notre long hiver. Leurs anciens curés les visiteront et animeront par leur présence et leur voix les premiers laboureurs.

D'un autre côté plus de 100 habitants de Gentilly s'établissent ensemble sur les belles terres de Wotton; Bécancour, St-Pierre, Nicolet, Ste. Monique et les paroisses voisines, fournissent chacune, leur centaine de familles. Et ce ne sont pas des pauvres, ni des paresseux. Voilà donc le problème de la colonisation résolu! Nous avons donc maintenant la certitude que cette portion des townships de l'Est qui environne les grands Lacs portera dès cet hiver l'aspect d'une vaste et prospère colonie. Le généreux curé de St-Grégoire a ajouté à de nombreux et d'anciens bienfaits, celui de mettre à la disposition du pauvre Missionnaire, qui vous écrit ces lignes, sa maison, afin d'activer de là, pendant l'hiver l'œuvre de la colonisation. Il est heureux de reconnaître qu'une offre semblable lui a été faite par M. le Curé de Chambly. B. O'REILLY.

NOUVEL APPEL

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS.

M. O'Reilly, dans la même lettre où il fait connaître les progrès de la colonisation, fait un nouvel appel à tous les amis de la colonisation, but en reprochant aux collaborateurs du journal des Treize d'avoir voulu faire croire que S. G. Mgr. de Montréal et le clergé du diocèse ne faisaient rien pour avancer la colonisation des Townships. A cette occasion, nous aurions bien certains arguments à faire valoir contre ces mêmes collaborateurs; mais nous aimons mieux garder le silence, laissant à M. O'Reilly à leur dire à ce sujet des vérités accablantes pour eux. Une autre raison pour nous de laisser en cette occasion M. O'Reilly parler seul, c'est que maintenant que le peuple a fait justice du petit comité qui prétendait diriger l'émigration et sa fortune, nous pensons qu'il vaut mieux que le prêtre seul parle d'un sujet qui heureusement, à l'heure qu'il est, n'est plus politique, et est relevé, ce qu'il aurait dû toujours être, purement philanthropique et national.

Cela dit, nous nous permettons de suggérer à nos lecteurs de remarquer soigneusement, dans ce qui va suivre, combien Mgr. de Montréal et tout son clergé, ainsi que l'archevêque de Québec et l'évêque de Sydney et leur clergé, ont fait pour procurer l'établissement des Townships; et combien cela contraste avec le langage du journal des Treize. Ce sera pour eux un nouveau motif de contribuer de toutes manières à continuer l'œuvre si heureusement commencée.

Dans ce qui va suivre, M. O'Reilly s'adresse aux collaborateurs du journal des Treize, néanmoins la plus grande partie s'adresse aussi à tous les Canadiens; il n'est pas besoin alors de leur en recommander la lecture:

Montréal, 10 novembre 1848.

Espérons et croyons que l'association des établissements Canadiens que Mgr. de Montréal a si éloquemment recommandée aux pasteurs et au peuple, dans ce magnifique Mandement dont la lecture produisit tant d'émotion; que cette même association que l'Évêque de Sydney a approuvée et confiée au patriotisme de son clergé dans une lettre circulaire, va reprendre une vie nouvelle. Non, certes, elle n'est pas morte; cette œuvre de la religion et du patriotisme. Vous avez jugé trop légèrement, Messieurs, oui, et trop injustement, de l'apathie, de l'inaction de vos Evêques et de vos Prêtres. Bien certainement que dans tout ce qui a été fait, les laïcs et les jeunes gens de Montréal n'ont pas été seuls à porter le poids du jour et de la chaleur.

Il serait donc juste et loyal d'admettre que le clergé a contribué autant, et même plus, que tous autres au succès dont nous avons maintenant à nous féliciter.

Mais si le pays a lieu de se réjouir de ce résultat, n'a-t-il pas à déplorer encore la perte journalière de grand nombre de familles qui laissent nos belles campagnes, pour gagner les Etats? N'y a-t-il donc aucun moyen de faire sentir à ces Canadiens trompés, qu'ils ont tout à gagner en restant sur le sol de la patrie? Non! Je ne croirai point que l'on ait fait pour les retenir aux bords du Saint-Laurent de dignes efforts! Voilà presque un an que je parle aux Canadiens de leur beau pays, et du bonheur dont ils jouissent près de la maison paternelle et de cette Église qui fut témoin de leur jeune piété. J'ai conversé avec le savant et l'homme des champs, avec toutes les classes et tous les rangs, j'ai senti battre sous ma main, à ma voix, le cœur de tout ce peuple, quand je lui ai parlé de ses aïeux, de sa patrie et de sa langue et de ses institutions; et je suis encore à trouver un seul Canadien, qui n'aime pas le Canada. Je suis donc affligé de voir cette funeste émigration continuer, pendant que l'on est en cet état et d'y opposer une barrière efficace. Quand on parla la première fois des "Etablissements Canadiens," bien des amis du pays, tout en faisant des vœux sincères pour notre succès, purent cependant en douter. Qui en doutera maintenant? Ne me parlez point de "difficultés." Il n'y en a pas, quand on cherche le bien-être de tout un peuple par des voies légitimes. Nous n'avons qu'à vouloir, nous autres, qu'à vouloir et à travailler ensemble, et nous avons sous la main le bonheur et la prospérité des Canadiens. Désirez-vous voir cette magnifique Province s'ouvrir partout au commerce, à la culture; les forêts disparaître de son sein, une population active, morale, heureuse se presser le long de nos belles rivières, autour de nos lacs sans nombre; l'agriculture, le commerce, l'industrie reprendre partout dans le Bas-Canada une impulsion énergique? Vous n'avez qu'à le vouloir. Aucun des éléments d'un succès prompt et général ne nous manque. Ni du côté de la nature, ni du côté du peuple, rien ne nous fera défaut, rien ne nous fera défaut en nos moyens et en nous-mêmes! La nature a beaucoup fait pour le Canada: un sol que l'on maîtresse depuis 150 ans, et qui est encore d'une prodigieuse fécondité, et qui peut nourrir, si on le cultive bien, dix fois sa population présente; des millions d'acres de forêts riches et fertiles qui viennent s'étendre jusqu'aux portes de nos villes, pour nous rapprocher d'avoir trop négligé l'agriculture, la première science d'un peuple, le premier besoin de l'homme et la suprême richesse d'un pays comme le nôtre; ce fleuve, ces rivières, ces lacs, ces cours d'eau, qui n'attendent que les développements agricoles pour devenir d'inséparables trésors pour une colonie où tout n'est en banqueroute que parce que l'on a substitué, dans notre économie politique, aux inépuisables ressources de l'agriculture, les éternes brisées d'une industrie dont le pays n'a pas besoin, et d'un commerce qui

couvre nos campagnes d'importations étrangères, superflues, ruineuses. Veuillez donc une bonne fois ouvrir dans toute son étendue le pays à la colonisation, et tâchons d'avoir de bonnes routes de communications intérieures. Que la forêt disparaisse dans ce territoire qui environne les Seigneuries. Que la croix du clocher brille dans chaque township inoccupé, depuis les plus voisines colonies américaines jusqu'au fleuve; et que l'Angélu du soir se répète d'échos en échos depuis le Lac Mégantic jusqu'à Québec d'un côté, et jusqu'à St-Hyacinthe de l'autre; et nous aurons fait un premier pas pour sauver le Canada. Qui son salut, sa prospérité, sa véritable grandeur, tout dépend de l'énergie volontaire de ceux qui sont chargés de veiller à ses intérêts.

Et que l'on ne me dise pas que le peuple est incapable de secondar le zèle éclairé de ceux qui veulent en Canada le progrès, les réformes vraiment utiles. Avec les Canadiens Français, quand on possède leur confiance, et qu'on leur parle bon sens, on peut tout faire. On rencontre sans doute, de prime abord, une espèce d'indifférence pour les améliorations; cela ne peut surprendre, quand on songe que, jusqu'à ces dernières années, il n'y avait point au monde de peuple plus indépendant du côté des biens terrestres que le peuple Canadien. Nos habitants, voyaient chaque automne leurs greniers remplis des plus abondantes moissons. Les produits de leurs terres étaient plus qu'il leur fallait et leur entretien et à celui de leurs familles: est-il donc étonnant que l'esprit d'entreprise ne se soit pas montré chez eux comme chez la race Européenne, dont le besoin aiguise les talents, dont l'éducation s'est faite en un pays où la masse ne vit qu'à force de privations, de sacrifices, et de luttas industrielles?

Le peuple de nos campagnes, toutes les qualités de l'esprit et du cœur qu'il faut pour lutter d'énergie et d'industrie avec les races qui l'entourent. Croyez bien que ce n'est pas là un compliment. Je suis peu flatteur. Mais je dois savoir quel fond on peut faire sur notre peuple. A nous donc d'exploiter pour son propre bonheur et le bonheur du Canada, les talents que nous lui connaissons. Et si quelque objet qui nous est cher est chose impraticable, que d'arrêter le torrent de l'émigration chez l'étranger, et de faire entendre au peuple l'urgence, d'occuper les terres incultes et l'absolue nécessité d'un système amélioré d'agriculture, je n'aurais qu'à désigner la triomphante marche de la société de Tempérance. On connaît par les progrès étonnants qu'a faits parmi nous cette sainte cause, par quelles mains se peuvent et se doivent effectuer les réformes utiles et nécessaires au Canada-Français.

Quelles que soient, au reste, les aspirations légitimes des amis éclairés du peuple vers leur être nouvelle de prospérité, jamais aucun besoin véritable ne saura trouver le clergé indifférent. Il travaille avec dévouement, et nous sans succès, à augmenter dans le temps actuel la somme de biens dont le pays jouit; l'avenir, quel qu'il puisse être, le trouvera fidèle à la mission que la religion lui confie, aux devoirs que Dieu et la Patrie lui imposent.

B. O'REILLY.

GALILÉE.

Le Rév. M. Wilkes.—Ce qu'il dit de Galilée.—Ce que porte l'Histoire au sujet de Galilée.

Comme nous l'avons dit vendredi, M. Wilkes, ministre protestant, a fait devant le public de Montréal une lecture sur "La Liberté de la pensée." M. Wilkes, pour montrer combien l'esprit de l'homme est libre et combien sont impuissantes les efforts des autorités terrestres pour le réduire en servitude, a parlé de Galilée, à peu près comme suit:

"Galilée a été mis dans les cachots de l'Inquisition, pour avoir enseigné que la terre tournait sur son axe et faisait le tour du soleil; cette doctrine a été déclarée hérétique par la Cour de Rome, et lui-même forcé de se rétracter. Mais cet illustre savant, se relevant de la position humiliante où l'on venait de le placer, frappe la terre de son pied, et dit: "La terre n'en tourne pas moins."

Accet avancé de M. Wilkes nous n'entendons pas opposer un autre avancé. Non; nous nous appuyons sur le témoignage des écrivains les plus dignes de foi.

Frayssinous, dans son admirable livre de "Défense du Christianisme," dit au tome 3e, pages 98 et 99:

"On cite Galilée condamné et persécuté par le Saint-Office, pour avoir enseigné le mouvement de la terre sur elle-même. Heureusement il est aujourd'hui prouvé, par les lettres de Guichardin et du marquis Nicolini, ambassadeur de Florence, tous deux amis, disciples et protecteurs de Galilée; par les lettres manuscrites et par les ouvrages de Galilée lui-même, que depuis un siècle on en impose au public sur ce fait. Ce philosophe ne fut pas persécuté comme bon astronome, mais comme mauvais théologien, pour avoir voulu se mêler d'expliquer la Bible. Ses découvertes lui suscitèrent sans doute des ennemis jaloux; mais c'est son entêtement à vouloir concilier la Bible avec Copernic qui lui donna des juges, et sa pétulance seule fut la cause de ses chagrins. Il fut mis, non dans les prisons de l'Inquisition, mais dans l'appartement du Fiscal, avec pleine liberté de communiquer au dehors. Dans ses défenses, il ne fut point question du fonds de son système, mais de sa prétendue conciliation avec la Bible. Après la sentence rendue et la rétractation exigée, Galilée fut le maître de retourner à Florence. On doit ces renseignements à un protestant, Mallet Dupan, qui, appuyé sur des pièces originales, a ici vengé la cour romaine (1)."

Nous ajoutons à ce témoignage si sûr et si irrécusable celui de l'Histoire de l'Église par Henion. Cette Histoire est appuyée, comme on le verra, sur les autorités les plus croyables. Or, voici ce qu'il y est dit au tome XI page 80, 81, 82 et 83:

"Copernic avait soutenu le premier, mais d'une manière purement physique, que la terre tourne autour du soleil, et jamais aucun tribunal ne s'était avisé de reprocher son système. Galilée ne se contenta point de l'adopter, et de le publier de toute part; mais il entreprit de l'établir sur la base des livres saints, convertit un point de spéculation naturelle en controverse dogmatique, et osa tenter de réduire l'Inquisition à se déclarer pour lui. Étant venu à Rome sous le pontificat de Paul V, et s'étant attiré par ses découvertes, les applaudissements, les acclamations, les hommages de tout ce qu'il y avait de plus distingué; il s'enivra de sa gloire, et demanda, dit Guichardin, alors envoyé de Toscane à Rome (1), que le pape et le saint office déclarassent le système de Copernic, fondé sur la Bible. Il répandit même sur ce sujet, les assertions les plus téméraires de la cour et les palais des cardinaux, il les persécuta, il les lassa tous, à la réserve du cardinal Orsini, qui, sans trop de prudence, pressa extraordinairement le saint père de se prêter aux désirs du philosophe. Le pape fatigué, ajoute Guichardin,

rompit la conversation; puis avec le cardinal Bellarmin, il arrêta que la controverse de Galilée serait jugée dans une congrégation. Galilée, dit encore l'historien toscain, mit en tout cela un emportement extrême, et il n'eut ni la force, ni la sagesse de le surmonter.

"Le jugement intervint, et Galilée lui-même, par ses lettres au secrétaire du grand duc de Toscane, nous en fait connaître le résultat. Les dominicains, dit-il, ont eu beau prêcher que le système de Copernic était hérétique et contraire à la foi, le jugement de l'Église n'a pas répondu à leurs espérances. La congrégation a décidé simplement, que l'opinion du mouvement de la terre ne s'accordait point avec la Bible, et l'on a défendu les ouvrages qui soutiennent cette conformité. Je ne suis point intéressé personnellement dans ce décret. En effet, Galilée fut si peu persécuté en cette rencontre, qu'avant son départ de Rome, il eut une audience du pape, et fut en peu de temps traduit dans toutes les langues. Il fit encore imprimer un discours adressé à Christine de Lorraine, où les arguments théologiques venaient à l'appui des expériences. Ce proclama qui lui avait été si expressément défendu, ne lui tenait pas moins au cœur que l'hypothèse même de Copernic. Rome en un mot fut inondée d'écrits, où l'astronome toscain s'efforçait d'ériger son système en dogme.

"Il fit donc, et fut cité à Rome, où après bien des sollicitations, et des excuses inutiles, il se crut obligé de se rendre. Mais comment y fut-il traité? Urbain VIII qui occupait alors le saint siège, et qui lui avait fait parvenir en confiance les accusations de ses rivaux, tandis qu'il s'efforçait de l'aider contre lui; Urbain, au lieu du saint office toujours formidable à un réfractaire, chargea une congrégation particulière de ce nouvel examen. Arrivé à Rome, Galilée, en faveur de ses talents, fut traité avec des égards qu'on n'y eût point eus pour des personnes de la plus haute naissance. Il ne fut pas logé à la Minerve, qui est le domicile du saint office; mais au palais de l'envoyé de Toscane, c'est-à-dire, parmi ses plus ardens protecteurs. Aussi le Pape dit à ce ministre, qu'il avait bien privilégié le docteur Flaminio, puisqu'en pareil cas le fils du duc de Mantoue avait été renfermé au château Saint-Ange. Un mois après, par le conseil de ses amis, Galilée se rendit au saint office; et par une suite de ménagements inouïs à l'égard de ces sortes de coupables, il fut logé dans l'appartement de l'un des grands officiers de l'Inquisition. On lui laissa son domestique de confiance, avec la liberté de se promener lui-même, d'envoyer son domestique au dehors, de recevoir les gens du ministre de Toscane, et d'entretenir librement tous ses rapports avec lui. Au bout de huit jours, on le renvoya au palais toscan, quoique son examen ne fût par fini: le cardinal neveu et le président de la congrégation priaient sur eux cet élargissement, sans consulter les autres juges.

"On sait qu'il eut toute liberté de se défendre; et il se défendit en effet, selon sa méthode et sa manie accoutumée, non pas en démontrant à ses juges la réalité du mouvement de la terre, mais en argumentant contre eux sur les livres de Job et de Josué: il se perdit dans un galimatias d'arguments théologiques qu'on aurait peine à croire, si son apologie manuscrite n'en faisait foi. Néanmoins en le condamnant pour cause de récidive, et en exigeant de lui une rétractation, on n'usa de quelque apparence de rigueur, que pour la forme ou l'exemple. Sa prison fut continuée en l'hôtel de Toscane, et ne dura que douze jours, au bout desquels il devint maître de retourner dans sa patrie. Il faut l'entendre lui-même, pour se former une idée juste de la prétendue persécution dont on a fait tant de bruit. Voici comment il en parle au père Recineri son disciple, dans la lettre justificative et manuscrite dont nous avons déjà parlé: "Le Pape, dit-il, me traita comme un homme digne de son estime. J'eus pour arrêts le palais délicieux de la Trinité du Mont. Quand j'arrivai au saint office, le père commissaire me présenta poliment à l'assesseur, Viceri. Deux pères dominicains m'interrogèrent avec bonté et à produire mes raisons: elles firent hausser les épaules et mes juges; ce qui est le recours des esprits préoccupés. J'ai été obligé de rétracter mon opinion: pour me punir, on m'a défendu les dialogues, et l'on m'a congédié après cinq mois de séjour à Rome. Comme le peste régnait à Florence, on m'a désigné pour demeurer le palais de mon meilleur ami, l'archevêque de Sicone, et j'y ai joui de la plus douce tranquillité. Aujourd'hui je suis à ma campagne d'Arcère, où je respire un air pur dans le sein de ma chère patrie. Voilà le vrai de l'histoire, si l'engagement défigurée, à l'égard de Galilée et de ses juges. Nous en devons la découverte à la saine critique, et à l'équité d'un citoyen de Genève, garant non suspect en pareille matière." (1).

Inutile après cela de citer d'autres autorités; celles qui précèdent doivent suffire. Néanmoins afin que ceux de nos lecteurs qui aimeraient à avoir, sur ce sujet, tous les renseignements désirables, nous leur citerons encore comme parlant dans le même sens et d'une manière aussi forte le "Dictionnaire de Théologie de Bergier," tome 7e, pages 386, 387 et 388. Nous pouvons encore ajouter le témoignage suivant; c'est celui de M. Brownson, écrivain catholique des États-Unis, qui a traité la question, relative à Galilée, dans la livraison de janvier 1845 de "Brownson's Quarterly Review." Cet article a été traduit et inséré dans les Mélanges Religieux du 16 mai 1845.

Il ne nous serait pas difficile d'accumuler témoignages sur témoignages; mais nous pensons que ceux qui précèdent suffiront pour cette fois. Le Rév. M. Wilkes devra se convaincre qu'il était dans l'erreur lorsqu'il prétendait que Galilée avait été condamné à Rome, parce qu'il enseignait que la terre tourne autour du soleil; il devra conséquemment s'apprevoir que si Galilée a subi une condamnation, c'est parce qu'il voulait appuyer son système astronomique sur les Saintes Écritures, et il ne pourra s'en formaliser, et dire que c'est là une atteinte à la liberté de la pensée. Car il devra se souvenir que les catholiques reconnaissent sur la terre un tribunal qui est pour eux et pour tous les hommes l'interprète infallible de la révélation, et devant lequel par conséquent ils doivent s'incliner, lorsqu'il s'agit de questions qui ont pour but de saisir l'esprit et la portée de cette révélation.

(1) Mallet du Pan, Merc. de Fr. du 17 Juillet 1781.

(1) Voyez le Mercure de France, du 17 juillet 1784, n. 29.